



VAR CUP 2018

HYERES LES PALMIERS

35 Avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères

16 et 17 juin 2018





VAR CUP 2018 DU 16 AU 17 JUIN

PISCINE MUNICIPALE
35 AVENUE AMBROISE THOMAS, 83400 HYÈRES

RÉUNION 1

Samedi 16 juin 2018

Echauffement 14h00 - Début des épreuves 15h00

- 50 Nage Libre Dames Séries
- 50 Nage Libre Messieurs Séries
- 100 Dos Dames Séries
- 100 Dos Messieurs Séries G 10-11
- 100 Papillon Dames Séries
- 100 Papillon Messieurs Séries
- *cérémonie protocolaire des 50 NL, 100 dos et 100 Pap*
- 4 x 50 Nage Libre Dames Séries
- 4 x 50 Nage Libre Messieurs Séries
- 4 x 50 Nage Libre Mixte (hors concours)
- *cérémonie protocolaire de remise des récompenses des relais 4 x 50 NL*

Fin de la réunion



RÉUNION 2

Dimanche 17 juin 2018

Echauffement 08h30 - Début des épreuves 09h30

200 4 Nages Dames Séries

200 4 Nages Messieurs Séries G 10 - 11

50 Brasse Dames Séries

50 Brasse Messieurs Séries

50 Dos Dames Séries

50 Dos Messieurs Séries

cérémonie protocolaire des 200 4N, 50 Brasse et 50 Dos

4 x 50 4 Nages Dames Séries

4 x 50 4 Nages Messieurs Séries

4 x 50 4 Nages Mixte (hors concours)

Fin de la réunion - Bon appétit

RÉUNION 3

Dimanche 17 juin 2018

Echauffement 14h00 - Défilé des clubs 14h45 - Début des épreuves 15h00

- 100 Nage Libre Dame Séries
- 100 Nage Libre Messieurs Séries G 10 - 11
- 50 Papillon Dames Séries
- 50 Papillon Messieurs Séries
- 100 Brasse Dames Séries
- 100 Brasse Messieurs Séries G 10 - 11
- cérémonie protocolaire des 100 NL, 50 Pap et 100 Brasse
- 6 x 50 Nage Libre Mixtes Séries (3 Dames & 3 Messieurs)

Cérémonies protocolaires

Fin de la réunion





RÈGLEMENT DE LA 18ÈME VAR CUP

1. La compétition est régie par les règlements de la F.I.N.A et de la F.F.N. Les épreuves sont ouvertes à tous les membres de clubs, affiliés à la F.I.N.A
2. Le complexe aquatique de la ville de Hyères dispose d'un bassin intérieur (50 m - 8 couloirs) où se dérouleront les épreuves.
3. Le comité du Var est organisateur de la compétition. Il se réserve le droit de limiter le nombre de séries en cas de nombre trop important d'engagements. En cas de difficulté technique ou horaire, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le programme et de limiter éventuellement le nombre de participants à certaines courses. Les clubs ayant renvoyé préalablement l'accord de principe pour la date prévue seront prioritaires. Il sera tenu compte de l'ordre d'arrivée des formulaires d'inscription définitive, dès réception au secrétariat du Comité du Var. En cas d'annulation du Meeting pour quelque raison que ce soit, la responsabilité du Comité du Var ne sera pas engagée, les engagements seront dans ce cas remboursés sans autre compensation.
4. La composition des séries se fera sur la base des temps indiqués sur les engagements effectués sur extranet, sans distinction d'âge. (Pour procéder aux engagements, se rendre sur www.extranat.fr sous la juridiction du département du Var.)
5. Les droits de participation sont fixés à 4 € par épreuve individuelle ; 8 € pour les relais.
6. Pour les clubs extérieurs au comité, les droits de participation sont à envoyer avant participation à l'adresse : Comité Départemental du Var de natation - maison des sports - 133 bd Gal Brosset - 83200 TOULON ou éventuellement sur place. Les clubs n'ayant pas réglé leurs engagements avant le début de la compétition ne pourront pas participer en aucune manière.
7. Les forfaits devront être déclarés à l'ouverture des portes avant chaque réunion dans un délai de 30mn, à l'aide du bordereau remis à l'accueil des clubs. Le Club aura cependant la possibilité de remplacer le dit absent mais dans les mêmes épreuves exclusivement. Les droits resteront acquis au comité organisateur. Aucune modification au programme ne sera effectuée sur place.
8. Pour les épreuves individuelles, les nageurs ne sont pas limités. Les messieurs de 2009 ayant obtenu le Pass'Compétition pourront participer uniquement sur les 50 m et les relais. Les épreuves individuelles n'entrent pas dans le classement des trophées.
9. La remise des récompenses s'effectuera comme suit :
 - Les 3 premiers de chaque année d'âge pour chaque épreuve individuelle seront récompensés (Dames 2008 et 2009 & Messieurs 2007, 2008, 2009).
 - Trophée Renaud-Bezot : classement sur l'addition des points à la table de cotation. Ce classement prend en compte le meilleur relais de chaque club au 4x50 Nage Libre Dames & Messieurs et 4x50 4 Nages Dames & Messieurs quel que soit le nombre de relais engagé par club (sauf les relais hors concours).
 - 6 x 50 NL Mixte : Coupes aux trois meilleurs relais club.
10. Le Juge Arbitre et le Starter seront désignés par le Comité d'Organisation. Chaque Club sera tenu de fournir 1 Officiel par tranche de 10 nageurs, durant toutes les réunions.
11. Informations complémentaires : Site Internet : var.ffnatation.fr Email : engagements@ffnvar.org

